#### Acte Certifié exécutoire

Envoi: 17/10/2011

Réception par le Prefet : 17/10/2011

Publication: 21/10/2011

Pour le Président du Conseil Général



## Extrait des délibérations

du Conseil Général

et par délégation Ludovic LIONS Chef du Service Administratif de l'Assemblée

N° CG-2011-4-5-1 Séance du vendredi 14 octobre 2011

## REACTUALISATION DE L'ENGAGEMENT DU DEPARTEMENT POUR LA CONSTRUCTION PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR D'UNE FOURRIERE ET D'UN REFUGE ANIMALIER

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- la délibération n°CG-2010-4-6-4 du 8 décembre 2010 relative aux interventions du Département en faveur de l'environnement naturel,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

### DECIDE:

- D'annuler la délibération n°CG-2008-4-6-1 du 10 octobre 2008 accordant une subvention exceptionnelle de 523 800 € à la Communauté d'Agglomération de Colmar (CAC) pour la construction d'une fourrière et d'un refuge animalier ;
- d'accorder à la CAC une aide exceptionnelle de 523 800 € (soit 25.66 % d'une dépense subventionnable de 2 041 000 € HT) pour la construction d'une fourrière et d'un refuge animalier;
- De préciser que le règlement financier en vigueur au jour de la notification de l'aide sera applicable à cette subvention, à l'exception de ses dispositions relatives au versement des acomptes qui pourront être versés comme suit :
  - un acompte provisionnel de 100 000 € en 2011,
  - un deuxième acompte de 250 000 € sur présentation des mémoires de travaux à hauteur de 1 000 000 € de factures acquittées,
  - le solde sur présentation du procès verbal de réception et du reste des factures acquittées.

Les autorisations de programme afférentes à cette opération sont disponibles sur le programme C232 Millésime 2009, les crédits de paiement seront à prélever sur le chapitre 204 nature 20414 fonction 738.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté voix contre abstentions



# Projet Fourriere et Refuge pour Animaux à Colmar

		m² habitables
FOURRIERE		260
	9 boxes chiens	
	2 boxes pour 20 chats	
	Bureau	
	WC	
	Chaufferie	
	Salle de soins	
	Dépose abandon	2 2.2 000000000
	Stocks	
	logement ( R+1)	76
	Total Fourrière	336
REFUGE		
	ADMINISTRATION SOINS	
***	Accueil	
	Salle de réunion	
	Bureau	
**	Sanitaires+ vestiaires	
	Stock	
	Salle de soins	
	Douches des animaux + buanderie	
	Morgue	
		135
		135
	HOSPITALISATION + SEJOUR	
	3 boxes hospitalisation chats	
-	7 boxes chats	
	2 boxes pour NAC	
	3 boxes hospitalisation chiens	
	30 boxes pour chiens	M
		419
	Total Refuge	554
	TOTAL GENERAL	